

Polypaint PB 730 Topcoat — Composant A

Traduction française de la source anglaise issue de la source turque · MSDS EN-64 · Révision 0 · 19.01.2022

Préparée selon les règlements cités dans la source et les prescriptions de sécurité applicables.

1. Identification

Produit : Polypaint PB 730 Topcoat, composant A (mélange). Revêtement de finition époxy bicomposant sans solvant pour sols industriels, finition lisse, application facile ; possibilité d'obtenir une surface antidérapante. Fournisseur : MERKS Yapı Kim. San. Ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara ; tél./fax 0312 626 50 12 ; info@merks.com.tr. Urgence UZEM : 114 ; urgence fabricant : +90 312 626 5012. Source MSDS EN-64, révision 0, 19.01.2022.

2. Identification des dangers

Liquide inflammable, catégorie 3, H226 ; toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 (système nerveux central), H336. Mention : Attention. Pictogramme d'avertissement reproduit par la source (symbole non précisé dans le texte extrait). Conseils : P210 tenir à l'écart de chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes et sources d'inflammation ; ne pas fumer. P233 garder le récipient fermé. P240 relier à la terre le récipient et le matériel de réception. P241 utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 prévenir les décharges électrostatiques. EUH066 : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Autres dangers : aucun.

3. Composition/informations sur les composants

Polymère acrylique : 25–30 %, CAS/CE non indiqués, classification non indiquée. Esters d'acide méthacrylique : 0,5–1 %, CAS/CE non indiqués. Acétate de n-butyle, CE 204-658-1, CAS 123-86-4 : 15–30 %, Flam. Liq. 3, STOT SE 3, H226/H336. Dioxyde de titane, CE 236-675-5, CAS 13463-67-7 : 20–30 %, non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008. Sulfate de baryum, CE indiqué dans la source 236-675-5, CAS 7727-43-7 : 10–20 %, non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008. Le numéro CE de sulfate de baryum est reproduit tel qu'imprimé, sans correction.

4. Premiers secours

Consulter un médecin et lui montrer la FDS. Inhalation : transporter à l'air frais ; en cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et consulter un médecin. Yeux : rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter. Peau : retirer immédiatement les vêtements contaminés et rincer la peau à l'eau. Ingestion : ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ; rincer la bouche et consulter. Les symptômes/effets connus sont ceux de l'étiquette et des sections 2.2/11. Aucun traitement immédiat particulier renseigné.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents appropriés : CO₂, mousse, poudre sèche. Produits dangereux : oxydes de carbone ; les vapeurs, plus lourdes que l'air, peuvent s'accumuler au niveau du sol ; à température élevée, elles peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Des gaz/vapeurs inflammables dangereux peuvent se dégager lors d'un incendie. Porter un appareil respiratoire autonome avec masque complet. Retirer les récipients de la zone de danger et les refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction d'atteindre les eaux de surface ou souterraines.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Personnel non spécialisé : ne pas respirer les vapeurs ou aérosols ; éviter le contact ; assurer une ventilation suffisante ; éloigner chaleur et sources d'inflammation ; évacuer la zone et appliquer les procédures d'urgence, consulter un expert. Protection individuelle : section 8. Empêcher l'entrée dans les égouts. Absorber avec un matériau inerte, éliminer comme déchet dangereux et conserver dans des récipients adaptés fermés. Élimination : section 13.

7. Manipulation et stockage

Travailler sous hotte. Ne pas inhaler le produit ; éviter la formation de vapeurs/aérosols et le contact avec les yeux et la peau. Tenir à l'écart des flammes, surfaces chaudes et sources d'inflammation ; prévenir les décharges électrostatiques. Appliquer les règles d'hygiène industrielle ; se laver les mains avant les pauses et en fin de journée. Conserver hermétiquement fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé ; tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Température de stockage recommandée : voir étiquette. Aucun autre usage que celui de la section 1.2 n'est envisagé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle : composants avec paramètres de contrôle au poste de travail (valeurs numériques non fournies dans la source). Lunettes à protections latérales EN 166, testées/approuvées selon NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE). Gants : nitrile, épaisseur minimale 0,11 mm, temps de perméation 480 min, Dermatrill® KCL 740/Aldrich Z677272 taille M, pour contact complet et éclaboussures ; EN 374, règlement UE 2016/425. Les données des gants sont indicatives ; consulter le fournisseur pour les conditions d'usage non couvertes. Porter des vêtements imperméables. Si l'évaluation des risques le justifie, utiliser un respirateur complet à cartouches combinées polyvalentes en complément des mesures techniques ; si seul moyen, masque respiratoire. Équipements NIOSH/CEN. Empêcher l'entrée dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

État : liquide visqueux ; couleur : couleurs RAL. Odeur : aucune donnée appropriée. Point initial d'ébullition/plage : >127 °C ; point éclair : 24 °C ; pression de vapeur : 10 hPa à 21 °C ; masse volumique : 1,40 ±0,05 g/cm³. Point de fusion/congélation, inflammabilité, limites d'explosivité, auto-inflammation, décomposition, pH, solubilité dans l'eau, coefficient de partage, densité relative de vapeur, explosivité et propriétés comburantes : aucune donnée appropriée.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : aucune donnée appropriée. Stable dans les conditions de stockage recommandées. Aucune réaction dangereuse en conditions normales de stockage et d'utilisation. Conditions à éviter : aucune donnée appropriée. Matières incompatibles : oxydants forts. Décomposition : oxydes de carbone ; la combustion libère des gaz toxiques et malodorants.

11. Informations toxicologiques

Valeurs pertinentes indiquées par la source : DL50 orale, rat, 10 768 mg/kg ; DL50 cutanée, lapin, 17 600 mg/kg ; CL50 inhalation, rat, 390 ppm/4 h ; une seconde DL50 cutanée, lapin, 500 mg/kg/24 h est également indiquée dans la ligne « additional information ». Cette dernière valeur est conservée sans arbitrer la divergence entre les deux valeurs dermiques.

12. Informations écologiques

Poisson : CL50 18 mg/L, 96 h, tête-de-boule. Daphnia : CE50 44 mg/L, 48 h. Algues : CL50 320 mg/L, 96 h. Bactéries : CE50 3 100–130 mg/L, 5–15 min, Phytobacterium phosphoreum (intervalle tel qu'imprimé). Non facilement biodégradable. Aucun danger écologique connu ou attendu en conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas rejeter dans les égouts, le sol ou les eaux. Toute élimination doit respecter les lois et règlements régionaux et municipaux applicables, qui peuvent varier selon la zone. Le producteur de déchets est responsable des caractéristiques du déchet et du respect de la législation. Emballage contaminé : éliminer comme produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

ONU 1263, MATIÈRE APPARENTÉE AUX PEINTURES. Transport routier/ferroviaire : classe 3, groupe d'emballage II. Transport maritime IMDG : classe 3, groupe II ; pollution marine : valeur non renseignée dans la source (—). Transport aérien ICAO/IATA : classe 3, groupe II.

15. Informations réglementaires

FDS conforme au règlement UE n° 1907/2006. Préparée selon la réglementation turque SEA (Journal officiel 11.12.2013, n° 28848) et la réglementation relative aux FDS (Journal officiel 13.12.2014, n° 29204). Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit au titre de REACH UE n° 1907/2006.

16. Autres informations

Les informations sont fondées sur les connaissances et l'expérience actuelles et décrivent le produit du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne constituent ni certificat d'analyse ni fiche technique et ne doivent pas être confondues avec une spécification technique. Elles ne définissent pas les propriétés du produit et ne permettent pas d'inférer une propriété convenue ou l'aptitude à un usage particulier. Le destinataire est responsable du respect des droits de propriété et des lois/règlements applicables.